



Bulletin d'adhésion 2025/2026

et contrat d'assurance MAE/MAIF/OCCE

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE **MAYENNE**

*48 rue de la Charrière
53000 Laval
02 43 56 02 68
ad53@occe.coop
<https://ad53.occe.coop>*

Mandataire(s) :

Contrat d'assurance MAE/MAIF : 0019457363

Renvoyez pour le 31 octobre ce bulletin de ré-affiliation dûment complété et signé par mail.
Le règlement sera effectué par prélèvement sur le compte de votre coopérative par nos soins.

Nombre total de coopérateurs :

Assurance obligatoire des biens propriété de la coopérative (..... € -2000 € = € x 0,00688) :

Montant à assurer seulement si le montant du bien dépasse 2000€ :

Total C

**Total (A, B, C) prélevé par virement bancaire par l'OCCE
(+20€ de frais de dossier) à reporter dans ComptaCoop Web**

* Les ATSEM et les AESH, qui participent aux activités organisées par la coopérative, sont à comptabiliser dans ce bulletin d'adhésion.

* Les enfants de TPS qui arrivent en janvier 2026 (ou plus tard), ne donnent pas lieu à une nouvelle adhésion. Si vous connaissez le nombre de TPS dès septembre, vous pouvez les comptabiliser.

Informations utiles

Adhésion et assurance : le nombre total pour l'adhésion OCCE ainsi que l'assurance obligatoire comprend les élèves et les adultes, enseignants ou autres (AESH, ATSEM).

Dès lors qu'une classe organise ou participe à des activités coopératives (sorties, voyages, spectacles, fêtes...) et/ou utilise le compte de la coopérative, celle-ci doit faire adhérer tous les élèves.

Il en est de même pour être couvert par l'assurance (nouveau contrat MAE/MAIF/OCCE). Cette nouvelle formule est OBLIGATOIRE. Elle se substitue à toute autre forme de contrat d'assurance de la coopérative.

La nouvelle formule apporte une meilleure couverture pour un coût moindre. Toute déclaration de sinistre sera à envoyer à l'OCCE de la Mayenne qui fera suivre à la MAE.

Attestation d'adhésion : faites une copie de ce bulletin dûment complété et signé. Ce document vous sera utile pour votre comptabilité.

Enregistrement comptable : cotisations versées à l'OCCE 53 : code 6586
cotisations assurances versées à l'OCCE 53 : code 61681

Je soussigné(e) :

déclare sur l'honneur que la totalité des effectifs de l'école ont été déclarés.

Date :

En signant et en nous envoyant ce document, vous autorisez l'OCCE de la Mayenne à effectuer le paiement de la cotisation par virement.

Nom :

Nom :

Signature :

Signature :

Nom :

Nom :

Signature :

Signature :

Pensez à enregistrer ce fichier en y insérant la date ainsi que le nom de l'école et la commune (exemple : 2025-09-23 - École du Pioulier - Vence - Adhésion 2025-2026)

PUIS ENVOYEZ LE FICHIER A : ad53@occe.coop

Cadre réservé à l'OCCE :

Reçu le :

Virement effectué le :

Banque:

Agence :

Numéro du virement :

EJV :

Cartes :

Visa informatique :